

PLAN D'AIDE À L'APPRENTISSAGE

RECOMMANDATIONS

- NOUVEAU PLAN D'ACTION
 POURSUITE DU PLAN D'ACTION
 FIN DU PLAN D'ACTION

(ÉLÈVE) NOM, PRÉNOM		DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR	29 janvier 2024
DATE DE NAISSANCE		DATE DE RÉVISION	31 janvier 2024
CENTRE			

SYNTHÈSE DE LA SITUATION DE L'ÉLÈVE

CAPACITÉS	BESOINS ACADÉMIQUES OU SOCIAUX

PERSONNES IMPLIQUÉES

NOM, PRÉNOM	FONCTION	SIGNATURE	DATE
	Enseignant		
	Parents/tuteur		
	Psychoéducatrice CISSS		
	Orthopédagogue		
	Psychoéducatrice		
	Élève		

PORTRAIT DE LA SITUATION

--

RESSOURCES PARTICULIÈRES

Dispensés par l'école

Dispensés par d'autres services

--

--

MESURES DE SOUTIEN

--

OBJECTIFS	MOYENS	PERSONNES CONCERNÉES	ÉVALUATION	
			LÉGENDE	DATE

A : Objectif atteint

B : Objectif en voie d'atteinte

C : Objectif difficile à atteindre

D : Objectif à revoir

Il est possible de recourir à la procédure d'examen des plaintes du Centre de services scolaire de la Côte-Du-Sud, en cas d'insatisfaction du parent ou de l'élève.